



Avis d'appel d'offres

Travaux de forage de 2 puits et essais de pompage

2023-GE-12-TR

La Ville de Saint-Sauveur désire solliciter votre entreprise afin de recevoir des soumissions pour des travaux de forage de deux puits de 150 mm de diamètre et de 45 mètres de profondeur maximum. Les puits d'essais de pompage devront inclure la fourniture de tubage et de crépines télescopiques en acier inoxydable 316. Suite aux travaux de forage, l'Adjudicataire devra réaliser un essai de pompage de 24 heures pour chacun des puits forés.

La Ville de Saint-Sauveur considère la possibilité d'installer un puits d'essai préliminaire afin de confirmer les résultats d'un premier forage exploratoire au pied des pentes du mont Saint-Sauveur. Elle projette également de réaliser un forage explorateur à un autre endroit, près de la rivière du Nord, et d'y aménager un second puits d'essai, advenant la présence de sédiments granulaires perméables.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à **10 h, le 17 juillet 2023**, au bureau du Service des affaires juridiques et contractuelles, à la Mairie de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur. Les soumissions électroniques seront ouvertes publiquement après la clôture des soumissions à compter de 10 h 01 et l'ouverture publique des enveloppes suivra.

Les soumissions devront être déposées en un exemplaire original ainsi que sur une clé USB et être accompagnées notamment des documents suivants :

- Une garantie de soumission égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, émise par une compagnie d'assurance autorisée et valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours ou un chèque certifié égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission;
- Si la garantie de soumission est sous forme de cautionnement : une lettre d'engagement stipulant qu'un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour salaires, matériaux et services seront accordés au soumissionnaire.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du 28 juin 2023. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie « Autres travaux de construction », dans la classification 71120000 Services d'entretien, de construction et de forage de puits et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « Forage, puits, essai de pompage ».

La responsable de l'appel d'offres est responsable de la gestion du processus d'appel d'offres :

Me Marie-Pier Pharand

Directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles

Pour toute question, s'adresser par courriel à l'adresse : juridique@vss.ca, en mentionnant en objet le numéro d'appel d'offres, soit : **2023-GE-12-TR**.

Toutes les questions relatives à l'appel d'offres doivent parvenir par écrit au responsable de l'appel d'offres **au plus tard huit jours ouvrables avant la date limite de réception des soumissions**. Le soumissionnaire doit s'adresser **obligatoirement et uniquement** au responsable de l'appel d'offres. À défaut, la Ville pourra, à sa seule discrétion, rejeter la soumission.

De plus, si un soumissionnaire a communiqué ou tenté de communiquer, avant l'adjudication du contrat, avec un employé de la Ville autre que celui mentionné au document d'appel d'offres et que cette information est découverte pendant l'exécution du contrat, la Ville pourra appliquer, à sa seule discrétion, la sanction prévue aux dispositions prévues à l'article : Fin de contrat.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 28 juin 2023.

La directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles,

Marie-Pier Pharand, avocate